

Rendez-vous pour la réussite éducative

L'éducation au-delà de la pandémie



Fédération
des établissements
d'enseignement
privés

Savoir réussir

L'éducation au-delà de la pandémie

Présentation de l'auteur

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 140 écoles secondaires, 112 écoles préscolaires-primaires et 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par plus de 122 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La Fédération est un centre de services qui offre à ses membres un vaste choix de formations, des services-conseils et des services d'achats groupés.

Axe 1 : Réussite éducative et rattrapage scolaire

1.1 Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées ?

Le numérique est présent à l'école depuis déjà plus de 20 ans. Certains centres de service scolaires, notamment la Commission scolaire Eastern Townships, et plusieurs écoles privées avaient déjà complété leur virage numérique, d'autres étaient en voie de le faire. Aussi, l'utilisation du numérique comme élément clé de plusieurs plans d'intervention pour soutenir les EHDAA en avait forcé l'arrivée en classe, du moins pour ces élèves. La pandémie a contribué à accélérer le virage numérique de l'école québécoise et a forcé une mise à niveau en mode accéléré. Il est grand temps que chaque élève ait accès à un outil numérique et à des plateformes éducatives en ligne, afin de dynamiser l'enseignement et de mettre la classe au diapason de la société.

RECOMMANDATION 1 — Compléter le virage numérique de l'école québécoise dans une perspective d'équité entre les écoles et les régions. Cela passe impérativement par le développement professionnel du personnel enseignant et une modernisation du programme de formation des maîtres.

La crise de la COVID a forcé les milieux scolaires à se concentrer sur les fondements du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) qui est, rappelons-le, axé sur le développement des compétences. Ces compétences doivent être articulées autour de tâches concrètes et significatives. Quoi de mieux pour faire de nos jeunes de futurs citoyens? Revenir à l'essence des programmes oblige à une opération de désencombrement pédagogique. Dans ce contexte, le document qui précise les savoirs essentiels s'avère un outil ayant un fort potentiel pour guider les enseignants dans la progression des apprentissages, bien que celui qui a été fourni par le MEQ manque de précision. Il serait bénéfique d'intégrer les savoirs essentiels directement dans la progression des apprentissages des différentes disciplines. Ce complément au PFEQ devra être révisé, optimisé et mis à jour régulièrement pour bien guider le personnel enseignant.

RECOMMANDATION 2 — Revoir et mettre à jour la progression des apprentissages en y intégrant les savoirs essentiels.

1.2 Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?

Les élèves à besoins particuliers sont de plus en plus nombreux dans les écoles privées régulières. Selon une enquête réalisée par la FEEP auprès de ses membres (2018), 18,3 % des élèves qui fréquentent une école privée secondaire ont un plan d'intervention. Le taux varie d'une école à l'autre, mais toutes en accueillent et certaines écoles dites régulières en accueillent même en majorité. Les taux de diplomation élevés affichés par les écoles privées témoignent de leur capacité à mener à la réussite des élèves aux profils variés, y compris des élèves ayant des besoins particuliers. Ces élèves qui fréquentent une école privée ont accès à différentes concentrations et, dans certains cas, à des programmes avec appui pédagogique. Toutefois, l'apport des écoles privées à la réussite de ces élèves est peu reconnu et le financement n'est pas ajusté en conséquence. Afin d'accompagner ces élèves, plusieurs écoles privées comptent du personnel spécialisé dans leurs rangs, selon l'enquête de la FEEP (2018), mais cela ne suffit pas à répondre aux besoins.

Dans l'optique où l'écart entre les élèves ayant des besoins particuliers et les autres s'amplifie depuis le début de la pandémie, il devient urgent de revoir le financement des EHDAA qui fréquentent l'école privée. Un financement

adéquat contribuerait à favoriser un plus grand accueil de ces élèves dans les écoles privées, et appuierait la mixité scolaire à l'échelle du Québec.

RECOMMANDATION 3 — Revoir le financement des élèves HDAA qui fréquentent une école privée régulière, afin de favoriser la mixité scolaire et augmenter les taux de diplomation de ces élèves.

La pandémie a forcé les écoles privées à mettre en place une série de mesures visant à soutenir les élèves en difficulté : séances de récupération en ligne, bonification des suivis individuels pour tous les élèves en situation d'échec, jeux et questionnaires pour évaluer la maîtrise des prérequis avant de présenter de la nouvelle matière, etc. Cette occasion d'expérimenter différentes approches et stratégies pédagogiques a transformé le milieu scolaire en un vaste laboratoire. Il serait irresponsable de ne pas en profiter pour étudier, de façon scientifique et rigoureuse, quelles ont été les approches gagnantes. Une étude d'envergure fournirait les pistes de solution pour accroître de façon significative le taux de réussite des élèves en difficulté et favoriser le rattrapage.

RECOMMANDATION 4 — Mandater rapidement une équipe d'experts pour répertorier et évaluer les différentes approches adoptées par les écoles pour le rattrapage et le soutien aux élèves en difficulté et communiquer les pratiques gagnantes à l'ensemble du milieu de l'éducation.

1.3 Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise ?

Les enseignants ont rapidement dû se familiariser avec de nouvelles façons de faire, par exemple les plans de travail, la différenciation pédagogique et l'utilisation efficiente d'une suite nuagique. Ces nouvelles compétences des enseignants perdureront et modifieront sans aucun doute leur façon d'enseigner. Lors de la fermeture des écoles au printemps dernier, les élèves n'avaient pas tous les mêmes conditions d'apprentissage à la maison (partage de leurs appareils avec les parents et la fratrie, mauvaise connexion internet, pas d'espace tranquille pour travailler). Les enseignants ont dû faire de la différenciation pédagogique pour amener chaque élève à progresser à son rythme. Étant donné les retards accumulés par certains au cours du printemps 2020 et des périodes de quarantaine, les enseignants doivent cette année encore être flexibles et faire de la différenciation pédagogique. On peut s'attendre à ce que ces nouvelles approches pédagogiques (l'utilisation de capsules, l'adoption de différentes approches d'évaluation, etc.) soient adoptées à plus long terme, au bénéfice des élèves.

La pandémie a permis d'accélérer l'adoption d'une culture d'innovation pédagogique à grande échelle dans le réseau de l'éducation. En ce sens, le CADRE21, une plateforme québécoise de développement professionnel en ligne pour le personnel en éducation, a connu une croissance significative du nombre d'utilisateurs et de badges numériques attribués, notamment en ce qui a trait aux compétences numériques et aux stratégies pédagogiques. Pendant le premier confinement, au printemps 2020, le nombre d'utilisateurs du CADRE21 a augmenté de 250 %.

Le milieu de l'éducation doit davantage valoriser le développement professionnel et s'attaquer aux principaux obstacles qui le freinent : le manque de temps et la difficulté à remplacer le personnel enseignant lorsqu'il s'absente pour s'y consacrer.

RECOMMANDATION 5 — Valoriser davantage le développement professionnel (DP) du personnel en éducation, bonifier les ressources en place pour soutenir le DP (RÉCIT, CADRE21, etc.) et veiller à avoir suffisamment de ressources humaines sur le terrain pour permettre au personnel de s'engager activement dans une démarche de DP.

Axe 2 : Organisation scolaire et encadrements pédagogiques

2.1 Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées ?

La pandémie a forcé les enseignants à repenser l'évaluation. Non seulement se sont-ils questionnés sur « quand évaluer » et « comment évaluer », mais surtout, ils ont dû se demander « pourquoi évaluer »? Invités à utiliser leur jugement professionnel, ils se sont concentrés à vérifier où en sont leurs élèves dans la maîtrise des compétences et des savoirs essentiels. Il semble y avoir un consensus voulant qu'il faille poursuivre cette lancée de révision des façons d'évaluer. La pandémie a permis de prendre conscience que trop souvent, par le passé, on enseignait plutôt

en vue de l'évaluation que dans l'optique de faire progresser les élèves. Le fait que l'on a dû évaluer autrement en faisant davantage appel au jugement professionnel, combiné à l'annulation des examens du Ministère a eu des effets inattendus sur plusieurs élèves qui ont vu le plaisir d'apprendre prendre le dessus sur le stress. Bien que la crise ne soit pas encore passée, de nombreuses voix s'élèvent dans notre milieu pour dire qu'un retour en arrière en matière d'évaluation n'est pas souhaitable.

Alors que l'année scolaire 2021-2022 s'annonce comme un vaste chantier pour la mise à niveau des élèves, veut-on, par exemple, retourner aux examens ministériels traditionnels? Avant même la pandémie, plusieurs voix remettaient en question la forme de ces examens. Avec l'accélération du virage numérique des écoles québécoises, il est maintenant envisageable de revoir la formule et d'aller de l'avant avec des évaluations numériques. Il serait aussi pertinent de se questionner sur l'objectif réel de ces tests et sur la meilleure façon de l'atteindre. Le modèle actuel, trop éloigné du modèle d'évaluation par compétence déployé tout au long de l'année, a pour effet que les enseignants sont sous pression pour préparer leurs élèves à un modèle d'examen anachronique. Pour certains élèves, notamment ceux du primaire, la longueur des épreuves représente une source de stress et une réflexion est de mise.

RECOMMANDATION 6 — Mettre en place un groupe de travail sur la révision des épreuves ministérielles

L'annulation des examens ministériels en 2020 et 2021 fait en sorte qu'il n'y aura pas eu de mesure commune pour une période de deux ans. Pourquoi ne pas prévoir des épreuves ministérielles adaptées pour la rentrée 2021 afin de vérifier où en sont les élèves dans la progression des apprentissages à la sortie de la pandémie, en langue première et en mathématiques, par exemple? Ces tests, portant sur les savoirs essentiels, n'exigeant pas de préparation de la part des élèves et ne comptant pas au bulletin, permettraient d'obtenir un portrait, tant pour le MEQ que pour l'école, des efforts de rattrapage à déployer.

RECOMMANDATION 7 — Prévoir des tests ministériels à l'automne 2021 pour mesurer où en sont les élèves dans la progression des apprentissages. Ces tests ne compteraient pas au bulletin.

2.2 Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?

Dans le cadre de la pandémie, le gouvernement a lancé un vaste programme de tutorat pour venir en aide aux élèves en difficulté. Cette action est, en quelque sorte, une reconnaissance du fait qu'il n'y a pas suffisamment de ressources sur place, à l'école, pour bien accompagner tous les élèves dans leurs apprentissages. Le tutorat est une solution intéressante dans le contexte, mais temporaire et imparfaite. De la même façon, les camps pédagogiques représentent une avenue qui peut aider certains élèves, mais cela ne saurait remplacer un accompagnement soutenu tout au long de l'année scolaire. Ce dont les élèves ont besoin, c'est davantage d'adultes dans leur milieu scolaire pour les accompagner. **La meilleure utilisation de tout budget additionnel est d'ajouter du personnel spécialisé pour mieux soutenir le personnel enseignant** (orthopédagogues, TES, psychoéducateurs, enseignants libérés pour soutenir des élèves en difficulté). Ceci s'avère d'autant plus important dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, où chaque absence d'un enseignant devient un casse-tête.

Gérer des écoles avec le minimum de ressources a pour effet que le personnel est constamment à bout de souffle et la relation enseignant-élève, reconnue comme l'élément clé de la réussite, est mise à mal. Les écoles ont besoin de personnel qualifié sur place, à l'école, pour remplacer lorsqu'un enseignant est malade, pour permettre aux enseignants de faire de la différenciation pédagogique et travailler en petit groupe ou de façon individuelle avec les élèves en difficulté et les élèves à risque d'échec, pour soutenir l'intérêt en classe des élèves à haut potentiel, etc.

RECOMMANDATION 8 — Lorsqu'il y a des budgets additionnels disponibles, les utiliser pour accroître les ressources spécialisées dans l'école afin de mieux soutenir le personnel enseignant, et offrir aux directions d'école la flexibilité nécessaire pour utiliser ces fonds selon les besoins des élèves.

2.3 Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise ?

Les écoles ont démontré leur capacité à offrir l'enseignement à distance, soit par des cours en ligne et/ou des plans de travail. Bien que l'intention doive être de favoriser l'enseignement en classe, sur place à l'école, les outils disponibles aujourd'hui et l'expertise acquise au cours de la dernière année indiquent qu'il est grand temps de modifier la Loi sur l'enseignement privé afin de permettre, lorsque pertinent, l'enseignement à distance pour les raisons suivantes :

- Assurer la continuité des services éducatifs lors d'une épidémie, catastrophe naturelle, etc.
- Permettre aux écoles privées de faire le suivi avec leurs élèves hospitalisés à long terme (actuellement, ces élèves sont pris en charge par le centre de service scolaire et les élèves sont coupés de leur milieu).
- Faciliter l'accompagnement d'élèves qui doivent s'absenter pour une longue période (athlètes, familles qui passent quelques mois à l'étranger, etc.).
- Accroître l'offre de services aux élèves ayant des défis particuliers (par exemple des élèves doués qui n'ont pas accès à certains enrichissements dans leur région, des élèves qui souhaitent apprendre une 3^e langue qui n'est pas enseignée à leur école, etc.).

RECOMMANDATION 9 — Permettre l'école à distance dans certaines situations à la formation générale des jeunes (FGJ) et ajuster les contrats de travail avec le personnel en éducation pour inclure cette possibilité.

Axe 3 : Santé mentale et bien-être des élèves

3.1 Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées ?

La pandémie a permis de mettre en lumière les enjeux de santé mentale dans différents milieux de travail. Le personnel en éducation, tout comme le personnel en santé, joue un rôle clé dans l'accompagnement des citoyens. La crise a eu un impact majeur sur plusieurs membres du personnel en milieu scolaire et, selon les assureurs, il y a une augmentation significative des problèmes liés à la santé mentale, notamment chez le personnel enseignant.

Plus que jamais, les directions d'école se sont intéressées à cet enjeu et la Fédération a tenu, l'hiver dernier, un colloque sur la santé mentale à l'école, portant à la fois sur la santé mentale des élèves et celle du personnel, car les deux sont intimement liées. Permettons-nous ici de faire référence aux travaux de John Hattie qui ont mis en lumière l'importance de l'effet enseignant sur la réussite des élèves¹. Pour que cet « effet enseignant » se concrétise, on doit se préoccuper davantage du milieu de travail dans lequel le personnel enseignant exerce sa profession.

RECOMMANDATION 10 — Prendre soin de la santé mentale du personnel en milieu scolaire en faisant de l'école un milieu plus humain, en donnant à chaque école la flexibilité d'aller chercher les ressources nécessaires pour que son personnel enseignant soit bien soutenu dans l'accompagnement des élèves, selon les besoins spécifiques à chaque milieu scolaire.

3.2 Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?

Il est grand temps de reconnaître explicitement et de valoriser le rôle clé du personnel de l'école en matière de santé mentale des jeunes, en ce qui a trait à la **prévention**, la **détection** et **l'orientation de l'élève en souffrance vers la ressource appropriée**. L'école est aujourd'hui le partenaire principal des parents pour l'éducation des enfants, alors que d'autres piliers de notre société ont perdu de l'importance au fil des ans (que ce soit la famille élargie, le médecin de famille, la vie de quartier ou l'église). Il est donc primordial de mieux outiller le personnel des écoles pour jouer ce rôle de première ligne pour prévenir et détecter les enjeux de santé mentale, en collaboration avec les parents. Comment reconnaître un jeune en détresse? Comment l'aborder? Vers quelle ressource l'orienter? Pour jouer ce rôle, le personnel en milieu scolaire doit être bien outillé et avoir davantage de temps à consacrer à cet enjeu prioritaire.

¹ <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/07/strategies-efficaces-enseignement/>

Le faible ratio adultes/enfants dans les écoles québécoises représente un obstacle majeur à la prévention et la détection des sources de santé mentale en rendant difficile l'établissement d'un lien de confiance entre les adultes de l'école et les élèves. Le rôle du personnel enseignant s'est alourdi au fil des ans avec, entre autres, l'intégration d'élèves ayant des défis particuliers, les exigences en matière d'évaluation, les ajouts de programme (orientation scolaire, éducation à la sexualité, citoyenneté numérique) et les multiples formulaires et documents à remplir pour le MEQ. Dans ce contexte, le manque de techniciens et de professionnels dans l'école fait en sorte que le personnel scolaire n'a pas suffisamment de temps pour bien accompagner chaque élève.

RECOMMANDATION 11 — Reconnaître explicitement et valoriser le rôle du personnel de l'école en matière de santé mentale des jeunes, en ce qui a trait à la prévention, la détection et l'orientation de l'élève en souffrance vers la ressource appropriée, et lui fournir la formation nécessaire pour bien jouer ce rôle.

Pour accompagner chaque élève, il importe d'identifier un adulte signifiant dans l'école, responsable de faire un suivi individualisé auprès de chaque élève et d'orchestrer les services, lorsque nécessaire. Cette initiative est particulièrement importante pour les EHDA et pour les élèves du secondaire qui ont plusieurs enseignants.

RECOMMANDATION 12 — Veiller à ce que chaque élève ait un répondant attitré dans l'école qui fait un suivi individualisé régulier et orchestre les services lorsque nécessaire.

3.3 Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées ?

L'idée de créer une plateforme de ressources en santé mentale pour les jeunes est intéressante. Par ailleurs, il existe un réel besoin d'avoir une plateforme facile d'accès et mise à jour régulièrement pour le personnel en milieu scolaire. La plateforme esantementale.ca est un bel exemple à cet égard. Où trouver de l'aide pour un jeune issu des communautés culturelles qui se questionne sur son identité sexuelle? Vers quelle ressource orienter une jeune athlète qui montre des signes de troubles alimentaires ou l'élève dont les résultats sont en chute libre parce qu'il souffre d'insomnie chronique? L'école ne peut plus se contenter de retourner le problème aux parents en leur suggérant de consulter un psychologue ou encore appeler la DPJ, alors que les listes d'attente sont démesurées. D'autres ressources communautaires appropriées existent et sont en mesure d'offrir de l'aide rapidement. Le personnel de l'école doit être en mesure d'identifier la ressource appropriée pour agir rapidement.

Par ailleurs, la difficulté d'accès à des services psychologiques pour les jeunes et les longues listes d'attente pour les parents qui ne peuvent défrayer les coûts en clinique privée sont un enjeu majeur. Cette problématique qui concerne davantage le réseau de la santé et des services sociaux a des répercussions dans les écoles.

RECOMMANDATION 13 — Prévoir une plateforme facile d'accès et mise à jour régulièrement pour permettre au personnel en milieu scolaire d'identifier rapidement les ressources disponibles pour accompagner un jeune qui vit une problématique particulière.

La collaboration accrue entre les écoles et les directions régionales de la santé publique tout au long de la pandémie devrait être maintenue dans le futur. Les jeunes trouvent difficile cette période de confinement et d'isolement. Certains d'entre eux ont l'impression de se faire voler une partie des plus belles années de leur vie et se promettent de vivre « les années folles » lorsque ce sera terminé, avec tout ce que cela implique de calage d'alcool, d'inconduites sexuelles, d'augmentation des ITS, etc. Si la santé physique des jeunes a été peu affectée par le virus, il faudra être vigilant au sortir de la pandémie. Des actions sont déjà prévues en ce qui a trait à la consommation de substances psychoactives; toutefois, il est important d'élargir le champ d'action dans l'éventualité où des comportements à risque pourraient être observés non seulement chez les élèves identifiés comme vulnérables.

RECOMMANDATION 14 — Maintenir la collaboration étroite entre les écoles et les directions régionales de la santé publique afin d'éviter une éclosion de problèmes de santé publique chez les jeunes au sortir de la crise.